

Le 26 novembre 2025

**Décision de la Présidente  
n°104-2025**

**Objet :**

Signature de l'accord-cadre à  
bons de commandes relatif : feux  
tricolores – entretien et  
maintenance

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVG

**La Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du  
Garon,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°2020-25, en date du 6 juillet 2020 modifiée par la délibération n°2024-66 en date du 25 juin 2024, modifiée par la délibération n°2025-02, relatives aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT ;
- Vu l'avis d'appel à concurrence publié sur le profil acheteur marches-publics.info le 7 octobre 2025 sous la référence 2025-FCS-CCVG-0013 « Feux tricolores – Entretien et maintenance » et publié sur le BOAMP sous la référence n°25-111390,
- Considérant les deux offres réceptionnées à la date limite du 6 novembre 2025 à 12 heures,
- Vu le rapport d'analyses des offres établi selon les critères pondérés définis conformément au règlement de la consultation,

### DECIDE

**Communauté de Communes de  
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny  
262 rue Barthélémy Thimonnier  
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72  
contact@cc-valleedugaron.fr

**Article 1 :** De signer le marché n°20251701 concernant les feux tricolores – entretien et maintenance à la société SERFIM, sise 2 chemin du génie – BP 83, à VENISSIEUX (69633), pour un montant minimum et maximum annuel fixé à 3 000 euros HT et 40 000 euros HT sur une durée d'un an reconductible 3 fois, ainsi que tous les documents nécessaires à sa bonne exécution.

**Article 2 :** Le Directeur Général des Services et Monsieur le Chef du Service Comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

Fait à Brignais, le 26/11/2025

La Présidente, Françoise GAUQUELIN

